

Règlement Late Night Bus Atert / Mëllerdall / Nordspëtz / Nordstad

Madame, Monsieur,

L'objectif principal du Late Night Bus est la sécurité sur nos routes nocturnes. La «Late Night Bus Atert, Mëllerdall, Nordspëtz, Nordstad asbl. » en collaboration étroite avec les clubs des jeunes et jeunesses des régions « Atert », « Mëllerdall », « Nordspëtz », « Nordstad », avec le soutien financier des communes ou syndicats de communes et du Ministère des Transports est la structure d'organisation du Late Night Bus. Dans les régions « Atert », « Mëllerdall », « Nordspëtz », « Nordstad » chaque année près de 150 manifestations du type « Bal » sont desservies par le Late Night Bus. L'organisation du Late Night Bus, implique une coopération entre plus de 200 partenaires.

Le règlement du Late Night Bus, défini initialement ensemble avec les jeunesses / clubs des jeunes et les communes, incorporant les expériences de longues années d'organisation du Late Night Bus, a pour but d'assurer aux clients du Late Night Bus un service de qualité. Le bon fonctionnement et la réussite du Late Night Bus dépendent largement d'une grande rigueur organisationnelle ! Dans l'intérêt de tous, passagers et organisateurs de « Bal », nous vous demandons de respecter scrupuleusement le règlement ci-présent. Merci d'avance !

Titre I : Comment poser sa candidature pour un Late Night Bus ?

1. Le **budget annuel** du Late Night Bus étant **limité**, toutes les manifestations ne pourront pas être desservies. Afin de dépenser le budget disponible dans l'intérêt des clients du Late Night Bus une sélection est faite par les clients eux-mêmes, à savoir les jeunes des clubs des jeunes et jeunesses. Le principal **critère de sélection** est de choisir les manifestations du type « Bal » susceptibles d'attirer le plus grand nombre de jeunes (« Bal » à partir de 400 à 500 visiteurs).
2. **Toute association organisatrice d'un « Bal » peut poser une candidature pour être desservie par le Late Night Bus. La sélection des « Bal » se fait deux fois par an :**

« Bal », qui a lieu dans la période :	Date limite pour poser la candidature pour être desservi le bus :	Réunion de sélection :
1 ^{er} janvier – 31 juillet	31 octobre (de l'année qui précède)	novembre
1 ^{er} août – 31 décembre	31 mai	juin

Merci de respecter scrupuleusement les délais ! Les demandes introduites hors délais ne peuvent plus être prises en compte ! Les « Bal » retenus dans la sélection sont publiés sur : www.latenightbus.lu .

3. **Les candidatures pour un Late Night Bus Atert, Mëllerdall, Nordspëtz ou Nordstad sont à adresser dans les délais (cf. point 2 !) à la «Late Night Bus Atert, Mëllerdall, Nordspëtz, Nordstad asbl. » par le formulaire officiel (exclusivement disponible sur www.latenightbus.lu) ou par email : info@latenightbus.lu** (valable après confirmation de réception). Les candidatures pour un Late Night Bus doivent impérativement contenir les informations suivantes : Nom et adresse postale de l'organisateur, nom du « Bal », orchestre, date, localité (village) et nombre estimé de visiteurs du « Bal ».

Titre II : Quels obligations pour l'organisateur d'un « Bal » avec Late Night Bus ?

4. **L'entrée au prix de prévente ou 1 boisson (sans alcool) gratuite** pour tous les passagers du Late Night Bus. Les jeunes qui auront pris le bus devront montrer à la caisse un ticket « Late Night Bus ». Veuillez en informer vos membres responsables des caisses d'entrée.
5. **L'intégration du Late Night Bus dans votre propre effort de publicité.** Merci de placer le Logo du Late Night Bus (Logo disponible en format pdf sur www.latenightbus.lu; veuillez s.v.p. à utiliser le Logo correspondant à votre région : Atert, Mëllerdall, Nordspëtz ou Nordstad ; la carte sur www.latenightbus.info illustre la répartition des communes par région) et le texte: « *Late Night Bus Fahrpläng op : www.latenightbus.lu* » sur vos affiches, dépliants et billets d'entrée. En cas d'une annonce dans la presse ou à la radio, merci de faire passer le message : « *Late Night Bus Fahrpläng op : www.latenightbus.lu* »
6. Les **busses arriveront normalement vers 23h00**. Afin d'éviter une file d'attente trop longue, merci de prévoir 2 caisses d'entrée pendant l'arrivée des busses.
7. Merci de prévoir un **parking** pour le Late Night Bus et de veiller à ce que le **départ des retours à 03h20 se fait dans de bonnes conditions** (circulation, sécurité).
8. Merci d'offrir aux **chauffeurs** de bus l'entrée au « Bal » et des Soft- Drinks gratuits.
9. La Late Night Bus Atert, Mëllerdall, Nordspëtz, Nordstad asbl. soutient la campagne « **Keen Alkohol ënner 16 Joer !** » et demande à l'organisateur du Bal de faire de même.

Dans l'espoir que votre « Bal » et le Late Night Bus auront le succès mérité, veuillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux. Pour la «Late Night Bus Atert, Mëllerdall, Nordspëtz, Nordstad asbl. »,